

# La République démocratique du Congo dans la Nouvelle économie du climat

Volet 1 — Une insertion sans captation de valeur



Post de blog

## **La RDC dans la nouvelle économie du climat : une insertion sans captation de valeur**

Transformer une forêt en valeur économique peut sembler simple. Dans la pratique, c'est une autre histoire. Et pour comprendre pourquoi, il faut revenir à un moment précis : celui où le climat devient une économie.

Ce basculement commence avant la COP21. Il s'inscrit dans une séquence qui s'ouvre en 2014 avec la publication du rapport Better Growth, Better Climate, porté par la Commission mondiale sur l'économie et le climat, coprésidée par Felipe Calderón et Nicholas Stern. Pour la première fois, le climat n'est plus traité comme une contrainte environnementale, mais comme une opportunité économique structurante.

Un an plus tard, en décembre 2015, l'Accord de Paris entérine ce changement. Le climat entre dans l'économie mondiale comme une infrastructure. Les émissions doivent être mesurées, les réductions certifiées, les résultats valorisés. Et dans ce nouveau cadre, les forêts deviennent des actifs.

Mais à une condition. Être mesurées. Être certifiées. Être inscrites dans un système.

Et c'est là que la question devient centrale. Une forêt a-t-elle une valeur économique... si elle n'est pas mesurée ?

Dans la nouvelle économie du climat, la réponse est claire. Non. La valeur n'existe que si elle est reconnue, et cette reconnaissance dépend d'instruments techniques et financiers précis.

À ce moment-là, où se situe la République démocratique du Congo ?

Objectivement, elle est au cœur du système. Le bassin du Congo constitue le deuxième massif forestier tropical mondial. Sa capacité de stockage du carbone en fait un pilier des équilibres climatiques globaux. À l'échelle du potentiel, la RDC est une puissance écologique majeure.

Mais à l'échelle économique, la situation est très différente.

Car lorsque cette nouvelle économie se met en place entre 2014 et 2015, la RDC entre dans le système sans en maîtriser les règles. Elle s'inscrit progressivement dans les dispositifs internationaux — REDD+, financements climatiques, cadres multilatéraux — mais dans une logique d'adaptation.

Autrement dit, elle rejoint un système déjà structuré. Et ce système est conçu ailleurs.

Ce point est fondamental. La nouvelle économie du climat repose sur des infrastructures complexes : systèmes de mesure, de reporting, de vérification, marchés carbone, standards internationaux. Ces instruments ne sont pas neutres. Ils définissent les conditions d'existence de la valeur.

Ceux qui les maîtrisent organisent la valeur. Les autres la produisent.

Dans le cas de la RDC, ce décalage s'inscrit dans une continuité historique. L'économie du pays s'est construite autour de l'extraction et de l'exportation de ressources, avec

une faible capacité de transformation locale. Les chaînes de valeur ont toujours été organisées à l'extérieur.

Ce qui change avec le climat, ce n'est pas le modèle. C'est l'objet. On ne parle plus seulement de minerais ou de bois. On parle de carbone. De biodiversité. De fonctions écologiques.

Sous la présidence de Joseph Kabila, cette transition prend une forme particulière. Entre 2009 et 2019, la RDC s'insère progressivement dans la gouvernance climatique mondiale. Elle participe aux mécanismes REDD+, met en place des structures institutionnelles, développe des politiques climatiques en lien étroit avec les partenaires internationaux.

C'est une phase de construction. Mais c'est aussi une phase de dépendance.

Pourquoi ?

Parce que cette insertion repose sur une logique de « readiness ». Il s'agit de se conformer aux standards internationaux, de mettre en place les systèmes exigés, d'accéder aux financements conditionnés. Cette étape est nécessaire. Mais elle ne suffit pas.

Car dans le même temps, les contraintes structurelles restent intactes. L'économie demeure extravertie. Les flux sont orientés vers l'extérieur. La dépendance énergétique au bois exerce une pression continue sur les forêts. La gouvernance est fragmentée. Le foncier reste instable.

Ces éléments empêchent la transformation du potentiel en système.

Le résultat est visible. L'économie climatique se développe sous forme de projets. Des financements sont mobilisés, des initiatives sont lancées, des programmes sont déployés. Mais ces projets restent fragmentés, souvent pilotés de l'extérieur, et peinent à s'agrèger en une architecture économique cohérente.

Et les projets ne font pas un système.

Ce décalage se retrouve particulièrement au niveau des communautés locales. Elles sont au cœur de la production réelle de valeur environnementale. Ce sont elles qui vivent dans les forêts, qui les gèrent, qui en assurent la continuité.

Et pourtant, elles restent largement en marge des mécanismes de valorisation. Pourquoi ? Parce qu'elles ne sont pas reconnues comme productrices de valeur.

Or, la différence est essentielle. Être bénéficiaire n'est pas être producteur. Et ne pas être reconnu comme producteur... signifie ne pas capter la valeur.

On touche ici au cœur du problème. Dans la nouvelle économie du climat, la valeur n'existe économiquement que si elle est inscrite dans des systèmes reconnus. Cette inscription repose sur des instruments — mesure, certification, validation — qui conditionnent l'accès aux marchés et aux financements.

Or, ces instruments restent majoritairement externes. La valeur est produite localement. Mais son existence économique dépend d'ailleurs.

Finalement, la période 2014–2019 met en évidence une situation assez claire. La RDC s’insère dans la nouvelle économie du climat, mais sans construire une économie climatique nationale. Les dispositifs existent, les financements circulent, les projets se multiplient. Mais ils ne s’agrègent pas en système.

Cette trajectoire peut être résumée en une phrase : une insertion dans l’économie du climat... sans captation de valeur.

Là se situe le véritable enjeu. Le problème n’est pas l’absence de ressources, ni même l’absence de valeur. La valeur est là. Elle est reconnue. Elle est stratégique. Le problème, c’est la maîtrise des instruments qui permettent de l’inscrire dans l’économie.

Car au fond, tout se joue là. Qui mesure ? Qui certifie ? Qui valide ? Autrement dit : qui écrit la valeur ?

Tant que cette écriture reste externe, le modèle ne change pas vraiment. La logique extractive persiste, simplement adaptée à un nouveau contexte. On n’extrait plus seulement des matières premières. On « extrait » de la valeur climatique.

Et pourtant, l’opportunité est considérable. La reconnaissance croissante du rôle des forêts tropicales ouvre un espace inédit de création de valeur. Mais cette opportunité est conditionnelle.

Elle suppose un basculement. Passer de l’insertion à la maîtrise. De la participation à la structuration. De l’alignement à la souveraineté.

Ce basculement ne peut pas être instantané. Il suppose une transformation des instruments eux-mêmes : systèmes de mesure, infrastructures de traçabilité, dispositifs financiers, plateformes d’échange. Il suppose aussi une articulation entre économie du climat et économie numérique, condition pour inscrire la valeur de manière autonome et sécurisée.

C’est précisément là que se situe la transition suivante. Car après une phase d’insertion (2014–2019), une nouvelle séquence s’ouvre. Elle ne porte plus seulement sur l’intégration dans les dispositifs existants, mais sur la capacité à transformer ces dispositifs en leviers stratégiques.

Autrement dit, il ne s’agit plus seulement de participer. Il s’agit de reprendre la main. C’est l’objet du prochain volet.